

C'est un objectif admirable que l'on pourrait atteindre facilement en réduisant le gaspillage et les dépenses inutiles. Les dépenses excessives du genre de celles dont il est question dans le rapport sur le logement que le Sénat vient de déposer s'inscriraient dans la catégorie des mesures où il est possible de faire davantage en dépensant moins. Ce rapport démontre que le gouvernement dépensera au moins 179 millions de dollars de plus en loyer pour des bureaux au cours des 35 prochaines années que s'il avait construit l'immeuble lui-même.

Les rapports du vérificateur général sont pleins d'exemples de gaspillage et de dépenses excessives qu'il serait possible de réduire sans que la qualité des services en pâtisse. Le tout dernier rapport, sorti la semaine dernière, fait remarquer que:

● (2042)

... au cours de cette période d'expansion rapide de l'administration fédérale, il semble qu'on ait jugé que les deniers publics étaient pratiquement inépuisables...

Au cours de cette période d'expansion rapide de l'administration fédérale, les deniers publics semblaient inépuisables, il semble qu'on ait bien peu cherché à étudier si un programme était efficace ou non. Il est à la fois souhaitable et nécessaire de cesser ce gaspillage des deniers publics et ces erreurs de gestion. Il nous faut ce que j'appellerais rationaliser les dépenses, supprimer le superflu et conserver l'essentiel, faire plus avec moins. Mais il n'en est pas ainsi de certaines compressions budgétaires imposées pendant cette crise soudaine d'austérité du gouvernement. Ce sont des mesures qui ne reposent sur aucune base rationnelle et les réductions étant faites au petit bonheur, le superflu s'incruste et l'on supprime l'essentiel.

J'ai reçu en octobre dernier une lettre de la Fédération canadienne des sociétés de biologie, groupe de scientifiques qui s'inquiètent beaucoup de voir le gouvernement couper à tort et à travers les crédits de la recherche scientifique. En voici la teneur:

Les réductions budgétaires fédérales annoncées récemment en matière de santé et d'éducation ne sont pas encore appliquées mais montrent fort bien le courant de pensée et les intentions du gouvernement. La politique du gouvernement est vide de sens, puisqu'en juin dernier on annonçait des programmes visant à stimuler la recherche et le développement alors que quelques mois plus tard à peine, le gouvernement revient sur ses promesses en effectuant des réductions budgétaires au chapitre de l'investissement et de l'innovation.

Cette lettre écrite avant la présentation du projet de loi, montre l'inquiétude des biologistes et de bien d'autres qui se consacrent à la recherche scientifique et médicale. Comme ils le font si bien remarquer, les compressions qui amputent les programmes de recherche risquent d'avoir des effets déplorablement et ne peuvent être considérés comme rationnels. Ce n'est pas faire plus avec moins. A long terme ce serait plutôt l'inverse, et on semblerait faire moins avec plus. En effet, pour chaque dollar économisé aujourd'hui aux dépens de la recherche, ce sera \$20 de plus qu'il faudra dépenser demain. Ce n'est pas ce qu'on peut appeler de véritables restrictions.

Certaines des compressions proposées auront des effets désastreux et se répercuteront de manière malencontreuse sur l'économie. Je pourrais en citer des exemples. La suppression de la Caisse d'aide à la santé en est un exemple flagrant, tout comme les compressions budgétaires imposées aux différentes directions du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Je pense à la réduction de 3 millions de dollars qui frappe le programme de formation professionnelle, à celle de 4.8 millions de dollars qui touche le programme relatif à l'usage non

Caisse d'aide à la santé—Loi

médical des drogues, à celle de 2 millions de dollars qui frappe le programme de recherche et de développement de la santé nationale et aux \$500,000 retranchés du budget du Conseil de recherches médicales.

Les restrictions de ce genre sont relativement évidentes et nous nous rendons compte immédiatement qu'elles risquent d'avoir de sérieuses répercussions. Mais il existe d'autres restrictions moins faciles à voir et dont les conséquences néfastes ne sont pas aussi évidentes. J'en énumérerai quelques-unes. On a imposé une restriction de 1.3 million de dollars au programme d'éducation post-secondaire administré par la division de l'éducation, de la science et de la culture du ministère de l'Industrie et du Commerce; la réduction générale d'un million de dollars qui touche les fonds mis à la disposition du Conseil national de recherches; la réduction de \$300,000 imposée au budget du Conseil des Arts du Canada et de 2.1 milliards de dollars qui touchent les fonds mis à la disposition du Conseil de recherches en sciences humaines et sur les humanités. Cette liste ne comprend pas les millions de dollars enlevés au financement de la recherche et du développement qui touchent les programmes relatifs à l'agriculture, à l'environnement et à la culture.

Tout cela nous amène à nous demander pourquoi le gouvernement s'attaque à tout le domaine de la recherche scientifique. De toute façon, il n'a jamais trop favorisé ce domaine, comme nous le savons tous. Cependant, au moment même où nous devrions édifier l'avenir du pays sur la recherche et le développement scientifiques, ces politiques sont particulièrement difficiles à défendre.

Le ministre minimise ces réductions. Dans une interview dont il est question dans le numéro du 18 octobre du *Citizen* d'Ottawa, elle a déclaré que la réduction d'un demi-million de dollars qui frappe le budget du Conseil de recherches médicales était sans importance comparée à d'autres, par exemple les réductions imposées au budget d'exploitation de son propre ministère. Elle a déclaré que cela ne représentait presque rien dans le budget global dont dispose le Conseil pour subventionner la recherche en 1978-1979.

Elle fait abstraction de deux faits. Premièrement, elle ne tient pas compte du fait qu'un bon nombre d'autres réductions affectent la recherche médicale—j'en ai déjà mentionné quelques-unes—en plus des restrictions imposées au budget du Conseil de recherches médicales. Elle ne tient pas compte non plus du fait qu'en dollars de 1971-1972, le budget du Conseil a diminué annuellement de 7 p. 100, en moyenne. Cela représente donc une réduction supplémentaire imposée au budget, déjà insuffisant, de la recherche médicale.

De plus, les réductions qui touchent le financement du Conseil de recherches médicales, le programme de recherche et de développement de la santé nationale et le programme de formation professionnelle ne touchera pas que les chercheurs. Leurs répercussions se feront sentir bien loin à l'extérieur du milieu même de la recherche. Cette perte aura des conséquences sur la formation des médecins et d'autres professionnels de la santé et réduira directement la qualité des soins donnés aux patients à mesure que le personnel qualifié quittera le Canada. C'est l'une des tragédies bien réelles provoquées par l'attitude du gouvernement à l'égard des soins médicaux et de la recherche en général. Cela illustre bien son manque de sensibilité et de conscience dans ce domaine.